

## REGLEMENT INTERIEUR

Les utilisateurs des locaux s'engagent à respecter les consignes suivantes :

1/ A chaque départ, refermer ou faire refermer à clef les portes d'accès du théâtre.

2/ Ne pas faire de double des clefs d'accès du théâtre.

3/ Ranger les accessoires et les effets personnels après chaque séance, à l'endroit qui aura été indiqué ; ne rien laisser dans la salle ; ramasser papiers et détritrus divers.

4/ Ne pas manger, ni dans la salle ni sur scène ; ne pas fumer, quelque soit l'endroit.

5/ Ne pas utiliser les accessoires et costumes des autres compagnies.

6/ Ne pas transformer l'aspect de la salle avec des matériaux indélébiles ou fixes. Ne pas planter de clous dans les murs ou les gradins. Ne pas peindre les murs. Ne pas transformer les banquettes ou les gradins.

7/ Ne pas toucher à l'éclairage ou aux lampes disposées dans la salle sans l'autorisation de la Direction.

8/ Cesser tous bruits et toutes musiques à partir de 23H.

9/ Par respect pour les riverains, adopter une conduite discrète et polie en sortant du théâtre. La première cour du 6 rue des sablons n'est pas la propriété du théâtre ; tout usager circulant dans cette première cour bénéficie uniquement d'un droit de passage.

10/ N'inviter personne dans les coulisses et loges, avant, pendant et après les spectacles (sauf autorisation de la Direction).

11/ Pour la promotion d'un spectacle, respecter la législation relative à l'affichage public (loi n°79-1150). Tout affichage sauvage est strictement interdit.

12/ Ne pas stocker de matériaux inflammables ou dangereux. Ne pas entrer de véhicule à moteur dans les locaux.

13/ Le stationnement dans la cour est autorisé uniquement pour le chargement ou le déchargement du matériel et à condition qu'il ne gêne pas l'évacuation des locaux. Le stationnement dans la cour est interdit pendant les représentations. Durant les répétitions le stationnement est également interdit dans la cour, sauf accord de la Direction.

Fontainebleau le 15 juin 2012.

Yves Patrick GRIMA

Directeur